

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7290520401**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7290520401>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 mai 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **69 - RHONE**

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : BRAL ENERGIE.

Forme : SARL.

Capital social : 2000 euros.

Siège social : 13 Avenue BARTHELEMY THIMONNIER,  
69300 CALUIRE-ET-CUIRE.

519886915 RCS de Lyon.

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2022,  
l'associé unique a décidé, à compter du 1 mai 2022, de  
transférer le siège social à 7, Rue du Chèvrefeuille, 38280  
VILLETTE D'ANTHON.

Radiation du RCS de Lyon et immatriculation au RCS  
Vienne.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

